



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2019

Le Conseil Municipal,

- OBSERVE une minute de silence en hommage aux victimes du terrorisme et des actes racistes.
- APPROUVE le compte-rendu du Conseil municipal du 28 novembre 2018 – **A L'UNANIMITE**
- DECIDE de maintenir en 2019 les taux votés en 2018 pour la taxe d'habitation, le foncier bâti et non bâti :
 - Taxe d'habitation : 15,19 %,
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 28,54 %,
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47,22 % – **A L'UNANIMITE**
- ADOPTE le Budget Primitif de l'exercice 2019 – Budget Principal – par nature, dont les crédits alloués, par chapitres, s'équilibrent en dépenses et en recettes pour l'une et l'autre des sections du budget aux montants suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 21 159 572 euros

SECTION D'INVESTISSEMENT : 5 230 675 euros

TOTAL 26 390 247 euros – A LA MAJORITE

- DECIDE de créer une autorisation de programme et de crédits de paiements (AP/CP) relative à la construction d'un gymnase et à la réhabilitation d'un équipement plurifonctionnel – **A LA MAJORITE**

- AUTORISE la procédure d'appel d'offres ouvert pour la conclusion d'un marché de travaux de réhabilitation de l'équipement plurifonctionnel la Cavée et construction d'un gymnase, pour un montant estimatif de 7,5 millions d'euros hors taxes, réparti en dix-huit lots comme suit :

- Lot n°1 : Démolition - Gros œuvre
- Lot n°2 : Charpente métallique
- Lot n°3 : Bardage
- Lot n°4 : Couverture - Etanchéité
- Lot n°5 : Menuiseries extérieures
- Lot n°6 : Cloisons - Doublages - Faux plafond
- Lot n°7 : Menuiseries intérieures
- Lot n°8 : Serrurerie
- Lot n°9 : Électricité CFO - CFA
- Lot n°10 : Plomberie - Appareils sanitaires
- Lot n°11 : Chauffage - Ventilation
- Lot n°12 : Appareil élévateur
- Lot n°13 : Revêtements de sols souples et sols sportifs
- Lot n°14 : Ravalement - Peinture - Signalétique
- Lot n°15 A : Matériel de sport
- Lot n°15 B : Matériel de gymnastique
- Lot n°16 : VRD - Espaces verts
- Lot n°17 : Désamiantage

AUTORISE Monsieur le Maire à signer et, si nécessaire, résilier les marchés à venir ;

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au lancement et à la signature des marchés consécutifs en cas de procédure infructueuse ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ces marchés – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE le versement d'une avance remboursable de 100 000 € au Centre communal d'action sociale pour faire face à ses obligations vis-à-vis des salariés et fournisseurs si un retard éventuel de versement de financement par l'Etat s'avérait – **A L'UNANIMITE**

- ADOPTE dans le cadre du Budget primitif 2019, la répartition des subventions aux associations et organismes désignés pour un montant global de 551 459 € – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE la précision d'emploi suivante pour la Direction Générale des Services au 5 avril 2019 :

- Chargé(e) d'accueil au Département Service à la Population à temps complet, Catégorie C – Filière Administrative – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE la précision d'emploi suivante pour la Direction des Ressources Humaines au 5 avril 2019 :

- Gestionnaire finances – référent(e) paye à temps complet, Catégorie C – Filière Administrative – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE les 12 précisions d'emplois suivantes pour la Direction de l'Education et de la Culture au 5 avril 2019 :

- 1 Assistant(e) à la gestion du secteur restauration et entretien – Catégorie C – Filière Administrative ou Technique

- 1 Chargé(e) du relais Assistantes Maternelles et autres dispositifs Petite enfance et référent(e) paramédical(e) – Catégorie A – Filière Sociale

- 6 emplois d'ATSEM – Catégorie C – Filière Technique ou Sociale

- 4 emplois d'Auxiliaire de puériculture – Catégorie C – Filière Sociale – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE les précisions et la création d'emplois suivantes pour la Direction des Solidarités et de l'Attention à Tous au 5 avril 2019 :

- 2 précisions d'emplois :

- Directeur(trice) adjoint(e) du centre social de la Challe et référent(e) familles à temps complet, Catégorie B – Filière Administrative

- Responsable des ateliers ouverts à temps complet, catégorie C – Filière Animation

- 1 création d'emploi :

- 1 Chargé(e) de la coordination numérique à temps complet, Catégorie B – Filière Animation ou Administrative – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE la précision d'emploi suivante pour la Direction des Finances, du contrôle de gestion et du Patrimoine au 5 avril 2019 :

- Gestionnaire comptable – Secteur comptabilité – catégorie C – Filière Administrative – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE la précision et création d'emplois suivantes pour la Direction Vie urbaine et Technique au 5 avril 2019 :

- 1 précision d'emploi :

- Instructeur(trice) du département Vie urbaine et développement économique à temps complet, catégorie B ou C – Filière Administrative

- 1 création d'emploi :

- 1 peintre – agent polyvalent à temps complet, Catégorie C – Filière Technique – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec le Comité des Œuvres Sociales pour une durée de 3 ans, à effet du 1^{er} janvier 2019 – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention liant la Ville, le CCAS d'Eragny et l'association ADRESSE pour une durée de 3 ans,

APPROUVE le versement d'une subvention annuelle de fonctionnement de 13 500 € à l'association ADRESSE –

A L'UNANIMITE

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention liant la Ville, le CCAS d'Eragny et l'association APUI pour une durée de 3 ans du 5 juin 2019 au 4 juin 2022,

APPROUVE le versement à l'association APUI, d'une subvention annuelle de fonctionnement de 25 435 € pour l'année 2019 puis 26 000 € pour les années suivantes – **A L'UNANIMITE**

- PREND ACTE du rapport d'activités de l'année 2017 du Syndicat Intercommunal d'Enfouissement des Réseaux Télécommunications et Electricité de la Région de Conflans et Cergy.
- APPROUVE l'application des plafond et plancher des participations familiales tel que définis par la Caisse nationale d'allocations familiales pour l'année 2019 pour les tarifs d'accueil Petite enfance – **A L'UNANIMITE**
- FIXE les tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2019, dans le cadre de l'accueil d'urgence, à chacun des établissements d'accueil de jeunes enfants comme suit :
 - 1,77 € de l'heure pour la crèche collective
 - 1,30 € de l'heure pour la crèche familiale
 - 1,34 € de l'heure pour le multi-accueil – **A L'UNANIMITE**
- APPROUVE les modifications apportées au règlement de fonctionnement des crèches municipales – **A L'UNANIMITE**
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil départemental du val d'Oise cette subvention dans le cadre du soutien aux projets Arts plastiques – **A L'UNANIMITE**
- ADOPTE une motion relative à la création du terminal 4 de Roissy par le groupe ADP – **A L'UNANIMITE**
- ADOPTE une motion contre la fermeture annoncée du magasin Castorama d'Eragny – **A L'UNANIMITE**
- EST INFORME des décisions prises par le maire en vertu de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales.
- ENTEND les réponses aux questions d'actualité posées par le groupe « Un cœur pour Eragny » relatives à la requalification de la RN 184 et sur le transfert de la RD 984 (avenue Roger Guichard) par le Conseil départemental du Val d'Oise à la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h41.

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Audrey JESPAS, Olivier FOURCHES, Nathalie BRAHAMI, Annabelle VICENTE, Alexandre KARADJINOV, Adjoints au Maire, Joëlle MARTINEZ, Patrick BENSMAIL, Mamadou WADE (jusqu'à 21h35), Alain GAUDISSIABOIS, Conseillers Municipaux Délégués, Marie-Madeleine COLLOT, Pierre HERBELOT (à partir de 21h30) Frédérick TOURNERET, Uma SANKAR, Yannick TOUCHET, Tatjana PUSKAS, Alain SACCHETTI, Fadila BOUZIANE, Yannick MAURICE, Gérard BURN, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Madame Monique MERIZIO a donné pouvoir à Monsieur Thibault HUMBERT
- Monsieur Pierre HERBELOT a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY (jusqu'à 21h30)
- Madame Stéphanie AUVILLE a donné pouvoir à Monsieur Akim BOUKDOUR
- Monsieur Mamadou WADE a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS (à partir de 21h35)
- Monsieur Jérôme GONTIER a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO
- Monsieur Virgile EDRAGAS a donné pouvoir à Monsieur Olivier FOURCHES
- Madame Anne-Sophie SIMOES CARVALHO a donné pouvoir à Madame Nathalie BRAHAMI
- Madame Nicole THENIN, a donné pouvoir à Madame Annabelle VICENTE
- Monsieur Philippe RELIN a donné pouvoir à Madame Yannick MAURICE
- Monsieur Karim ZIABAT a donné pouvoir à Madame Fadila BOUZIANE

Absents :

- Madame, Monsieur, Audrey MOREAU, Stéphane CAPDET.

Madame Marie-Madeleine COLLOT a été désignée comme secrétaire de séance.